

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**  
**UNITE DE FORMATION**

**EBENISTERIE : TECHNIQUES D'INCRUSTATION**  
**ET DE MARQUETERIE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 31 20 04 U 11 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 301</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 août 2010,**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

<p style="text-align: center;"><b>EBENISTERIE : TECHNIQUES D'INCRUSTATION ET DE MARQUETERIE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION</b></p>
---

## **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### **1.1. Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de décrire et de mettre en œuvre différentes techniques de marqueterie et d'incrustation.

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. Capacités**

#### **En pratique des assemblages de base de la menuiserie,**

*au départ de consignes de travail en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,*

- ◆ appliquer les techniques d'exécution d'un cadre de synthèse avec moulure et feuillure ou moulure et rainure ;
- ◆ caractériser les différents assemblages rentrant dans ce cadre de synthèse ;
- ◆ respecter la conformité du cadre de l'élément au plan.

#### **En bases du dessin technique et calculs professionnels,**

- ◆ *en disposant du matériel nécessaire :*
  - ◆ lire les plans d'un meuble simple ;
  - ◆ en exécuter l'épure ;
  - ◆ en dresser les bordereaux ;
- ◆ établir le prix de revient d'une réalisation en opérant au moins deux choix différents (de variétés ou de débits).

### **2.2. Titres pouvant en tenir lieu**

Attestations de réussite des unités de formation « Ouvrier menuisier : pratique des assemblages de base de la menuiserie – niveau 1 » code 31 11 08 U 11 D1 et « Bases du dessin et calculs professionnels » code N° 31 11 10 U 11 D1 classées dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Technologie et connaissance des matériaux d'incrustation et de marqueterie	CT	B	24
Travaux pratiques d'incrustation et de marqueterie	PP	C	72
<b>2. Part d'autonomie</b>		P	24
<b>Total des périodes</b>			<b>120</b>

### 4. PROGRAMME

#### 4.1. Technologie et connaissance des matériaux d'incrustation et de marqueterie

L'étudiant sera capable :

- ◆ de décrire les principaux types de matériaux utilisés (os, nacre, corne, ...) ;
- ◆ de décrire et de différencier les principaux types de placages (scié, tranché, déroulé...) ;
- ◆ de décrire les principales techniques d'incrustation et marqueterie ;
- ◆ de choisir la technique adéquate en fonction du résultat souhaité ;
- ◆ d'expliciter les critères de choix de la teinture adéquate au travail à réaliser ;
- ◆ de citer les caractéristiques, les avantages, les inconvénients et les modes d'application des principales colles à bois utilisées en marqueterie.

#### 4.2. Travaux pratiques d'incrustation et de marqueterie

L'étudiant sera capable :

*Au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,*

- ◆ de choisir les placages adaptés au travail à réaliser ;
- ◆ d'incruster un filet, des éléments rectilignes ou chantournés ;
- ◆ de réaliser un frisage et un jeu de fond ;
- ◆ réaliser le dessin de découpe du motif décoratif à poser ;
- ◆ de préparer le support ;
- ◆ de réaliser le motif décoratif dans le matériau choisi et de le poser ;
- ◆ d'affleurer, de racler et de poncer les surfaces.

### 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de décrire et de différencier les principaux types de placages (scié, tranché, déroulé...);
- ◆ de décrire les principales techniques d'incrustation et marqueterie ;

*au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,*

- ◆ de choisir les placages adaptés au travail à réaliser ;
- ◆ d'incruster un filet, des éléments rectilignes ou chantournés ;
- ◆ de réaliser un frisage et un jeu de fond ;
- ◆ de réaliser le motif décoratif dans le matériau choisi et de le poser.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de pertinence du choix des matériaux,
- ◆ le niveau de précision dans la réalisation du travail,
- ◆ le soin apporté aux travaux réalisés.

## **6. CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour le cours « Travaux pratiques d'incrustation et de marqueterie », il est conseillé de ne pas dépasser 15 étudiants par groupe.